



Extrait du Elus communistes et apparentés de Venissieux

<http://gec.venissieux.org/Au-tribunal-pour-defendre-l-arrete>

Au tribunal pour défendre l'arrêté anti-expulsions...

- Les élus interviennent... -

Date de mise en ligne : mercredi 14 avril 2010

Copyright © Elus communistes et apparentés de Venissieux - Tous droits

réservés

Un raccourci saisissant sur notre société... Ce lundi 12 avril, une forte délégation de Vénissiens accompagnait Michèle Picard, convoquée au tribunal administratif par le préfet qui demande à la justice de "suspendre" ses arrêtés anti-expulsions...

Les Vénissiens retrouvaient une forte délégation de Vaudais, car pour la première fois, le maire de Vaulx, qui a changé comme à Vénissieux, a lui aussi pris des arrêtés équivalents.

La salle du tribunal est pleine pour écouter le président qui donne la parole d'abord à l'affaire de Vaulx, avec une forte intervention de Bernard Genin, puis à l'affaire de Vénissieux qui se décompose en trois, car la ville de Vénissieux a pris trois arrêtés, un contre les expulsions, un autre contre les saisies, et un troisième contre les coupures d'énergie..

[<http://pam.venissieux.org/IMG/jpg/120420101884.jpg>]

La représentante du préfet relit d'une voix sans conviction les arguments juridiques. Visiblement l'état ne se préoccupe absolument pas de la réalité du problème, autant dans les dimensions sociales que dans les dimensions d'ordre public...

Michèle Picard fera une longue intervention très remarquée, très concrète et précise. Pas de grande déclaration idéologique, mais une explication argumentée sur ce qu'est la réalité d'une expulsion, pour la famille, les enfants, les voisins, et notamment les conséquences pour le quartier, la ville et l'ordre public. L'exemple récent d'un homme expulsé se barricadant et prêt à tout acte de désespoir obligeant la police à s'organiser comme pour des situations dangereuses. Ou encore, le drame d'un incendie dans une caravane, de celle dans lesquelles peuvent se réfugier des familles expulsées...

Le préfet n'écoutait pas, mais nous avons tous compris à quel point il mentait en considérant que ce problème ne relevait pas de la compétence du maire !

En sortant, au détour de l'escalier pour monter sur la dalle du centre commercial... dans un recoin abrité, deux matelas.. Visiblement, ils servent. C'est là le résultat de ce drame du logement dont l'état ne veut pas entendre parler..

[<http://pam.venissieux.org/IMG/jpg/120420101888.jpg>]

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <http://pam.venissieux.org/Au-tribun...>